

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie obligataire
Agrément du Ministre des Finances du 8 septembre 1999
Siège Social : Immeuble Fékih- rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Modification des commissions de gestion et de dépôt Modification de la composition du Comité d'investissement et autres modifications

Modification de la commission de gestion :

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son conseil d'administration, réuni en date du 8 février 2016, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion du gestionnaire « ATTIJARI GESTION » en la portant **de 0,3% HT à 0,6% HT** de l'actif net de la SICAV par an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017.

Modification de la commission de dépôt:

Le conseil d'administration de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV », réuni en date du 8 février 2016, a décidé de réviser à la baisse la commission de dépôt du dépositaire « ATTIJARI BANK » en la ramenant **de 0,15% HT à 0,10% HT** de l'actif net de la SICAV par an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017.

Modification de la composition du comité d'investissement :

Le conseil d'administration de la société « ATTIJARI GESTION » gestionnaire de la SICAV, réuni en dates du 25 mai 2016 et du 21 novembre 2016, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement de la SICAV.

La nouvelle composition dudit comité est la suivante :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Monsieur Abdelkader TRAD | Responsable Marchés des Capitaux à « ATTIJARI BANK » |
| - Madame Maya GHORBEL | Directeur Général de « ATTIJARI GESTION » |
| - Monsieur Khaled HATTAB | Responsable Risque de Contrepartie à « ATTIJARI BANK » |
| - Monsieur Atef GABSI | Responsable Trading à « ATTIJARI BANK » |
| - Monsieur Ferid DHOUAFI | Gestionnaire de la SICAV à « ATTIJARI GESTION » |
| - Madame Sarra HASSEN | Analyste Trading à « ATTIJARI BANK » |

Modification des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat :

Le conseil d'administration de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV », réuni en date du 20 Octobre 2016, a décidé de modifier les horaires de réception des demandes de souscription et de rachat aux actions de la SICAV.

Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront reçues, du lundi au vendredi, comme suit:

- de 8h00 à 16h00 en période de double séance
- de 7h15 à 12h00 en période de séance unique
- de 8h15 à 13h00 en période de Ramadan

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017.

Modification de la périodicité de règlement des commissions de gestion et de dépôt :

Le conseil d'administration de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV », réuni en date du 20 octobre 2016, a décidé de modifier la périodicité de règlement des commissions de gestion et de dépôt de trimestrielle à mensuelle.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017.

Le prospectus de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » mis à jour sous le numéro 00-389/A001 en date du 27 décembre 2016, ainsi que les statuts de la SICAV seront mis ,incessamment, à la disposition du public ,sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise à l'Immeuble Fékih- rue des Lacs de Mazurie-Les Berges du Lac -1053 Tunis, du gestionnaire la société « ATTIJARI GESTION » sise à l'Immeuble Fékih- rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac -1053 Tunis et du réseau d'agences de « ATTIJARI BANK ».